



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

UFR des Sciences Economiques de Gestion, de Géographie et d'Aménagement des Territoires

Procès-verbal du Conseil de l'UFR SEGGAT du lundi 18 septembre 2023 (13h30-15h30)

Salle du Bâtiment B

Membres présents (par collège) :

Collège A : Daniel DELAHAYE, Jean-Marc FOURNIER, Philippe MADELINE

Collège B : Daniel DANAU, Abderrahmane ZIAD

Collège C : Nicolas BLANPAIN, Carole ZOUAOUI

Collège usagers : Apolline DODEMAND

Personnels extérieurs :

Procurations : Jean-Michel CADOR donne procuration à Carole ZOUAOUI, Sophie LECOSTEY donne procuration à Nicolas BLANPAIN, Nathalie DELILLE donne procuration à Abderrahmane ZIAD

Membres de droit avec voix consultative : Pierre-Edouard LE BAIL

Invités : Pierre-Edouard LE BAIL, Jean BONNET, Stéphane COSTA, Nicolas BAUTES

Suite à une question sur les futures élections du conseil d'UFR, celles-ci doivent se tenir le 20 octobre prochain avec un dépôt des listes au plus tard le 13 octobre.

Jean-Marc FOURNIER évoque les points suivants :

1- -Informations générales

- a. Décès de Camille BOULAY, étudiant du DSCG

L'inhumation aura lieu le mardi 19 septembre, Bruno DROUOT et Christophe TROWSKI se rendront à la cérémonie. Les condoléances ont été envoyées à la famille.

- b. 4 démissions au conseil d'UFR, Nicolas LE PAPE, Fabrice VALOGNES, Jean-Sébastien PENTECÔTE, Jean-Pascal GUIRONNET
- c. Compte rendu conseil d'UFR, juin 2023

Une demande de modification par Stéphane COSTA et Romain REULIER a été effectuée, votée à l'unanimité.

- d. Questions diverses

Sur la mise à jour de la plateforme Ecampus et la disponibilité des agendas pour les étudiants. Daniel DELAHAYE évoque la possibilité d'une rentrée plus tardive vers le 10 septembre.

Jean-Marc FOURNIER évoque le professeur espagnol invité par Thierry FEUILLET. Suite à un malentendu administratif, il n'a pas pu venir, s'étant engagé par ailleurs.

Olivier MAQUAIRE a effectué les démarches administratives auprès de la DRH pour un départ à la retraite en septembre 2024.

Obtention de deux ATER supplémentaires en géographie pour les départs de Pierre BERGEL et de Candide LISSAK.

Obtention d'un poste supplémentaire d'ATER dans le département d'économie et de gestion pour la montée en puissance de deux formations (CPES et PPPE).

La cérémonie de remise des diplômes est prévue le 24 novembre.

Les masters fonctionnent en binôme, ce qui est à systématiser.

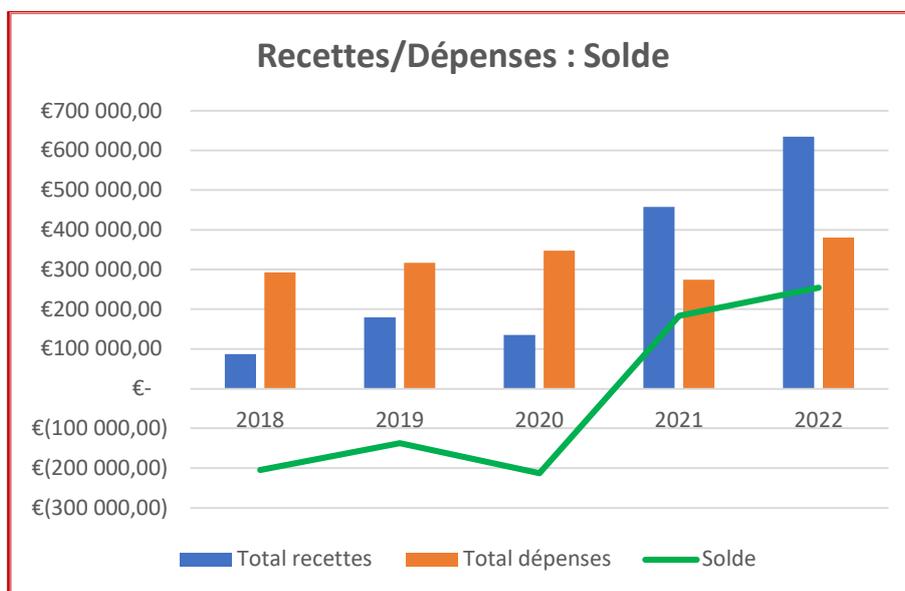
Les évaluations anonymes des formations, seront remontées pour l'analyse des conseils de perfectionnement.

e. Tenu d'un conseil restreint le 28 septembre

Volonté du DRH (M. LEFILLIATRE), d'avoir connaissance des services plus tôt. Il est donc demandé de remplir le logiciel OSE pour le 21 septembre.

f. Rencontre avec la DFB

Sophie CALBRIS est la nouvelle responsable de la DFB. Association de toutes les composantes à la réduction des dépenses dans un contexte tendu (énergie, revalorisation du point d'indice, inflation). Demande de réduction du budget de -5% sur l'enveloppe de fonctionnement.



720000 euros de prévus en 2023 et 750000 euros de recettes anticipées en 2024. Exemples, 3 étudiants de plus en DSCG cette année = $3 * 9000 \text{ euros} = 27000 \text{ euros}$. Le DU transition et territoire : coût 17000 euros, rapport 46000 euros.

Une augmentation des dépenses de fonctionnement est à prévoir pour la licence 3 de géographie, qui a vu ses effectifs passer de 60 à 103. En 2023, les missions de terrains ont coûté 24000 euros, en 2024 elles devront être augmenté en fonction de l'augmentation du nombre des étudiants et de l'inflation.

Le Master Madura réalise trois voyages d'études dont le coût représente annuellement environ 16000 euros.

Augmentation des frais de missions qui sont passés de 26000 à 38000 euros (vacataires, étudiants en mission etc.). Notons que l'augmentation des frais de déplacement des étudiants est contrebalancée par le produit de projets tutorés, Jean BONNET.

Certaines situations liées au déplacement des étudiants doivent être mises au clair, en particulier par rapport à l'assurance lorsqu'ils se déplacent. Un minibus pourrait être envisagé mais c'est beaucoup plus cher.

Des dépenses imprévues sont liées à la modification du régime des professeurs invités qui perçoivent un per diem de 135 euros par jour pour leur hébergement et nourriture. L'UFR est en charge maintenant des frais de transport qui se sont élevés à 6500 euros. De plus, 4000 euros en plus cette année pour la remise de diplômes car il y a eu deux cérémonies. Enfin au titre des dépenses imprévues, 2000 euros de matériel volé ou dégradé dans le laboratoire IDEES.

Par exemple, le BPAC pourrait bénéficier de salles à l'université pour la manifestation envisagée. **Le Moho** est-il indispensable ? La salle Aula-Magna est de très belle facture, Daniel DELAHAYE.

Les laboratoires de recherche verront leur enveloppe augmenter de 7,5% dans les laboratoires à niveau de publiants constant.

La prime d'accueil de 7500 euros n'est plus versée qu'aux Maîtres de Conférences.

Le fonds de roulement négatif de l'université a été évoqué. Pierre-Edouard LE BAIL, cependant l'université a un taux de ressources propres élevé, de 18% et un certain contrôle de ses dépenses. Elle n'est pas dans la situation dramatique comme certaines universités françaises.

Nous ne sommes pas dans cette situation, Jean-Marc FOURNIER

2- - Fonction référent

Sur le handicap et le sport, 6 candidats, Thierry FEUILLET a été retenu.

Julien HENRIOT sur la formation professionnelle, personne sur les relations lycée-université.

Départ de Daniel Danau

3- - Modification des MCC

Jean-Marc Fournier fait une synthèse résumée de différents faits concernant les UE « genre », entre février et septembre 2023. Il mentionne les instances impliquées dans ce dossier (département d'économie et gestion, conseil de perfectionnement, conseil d'UFR, DEVE, VP CFVU, etc.) et rappelle les différents résultats des votes pour modifier les MCC de ces UE. Il indique que la VP CFVU (Elsa Jaubert) a précisé qu'il ne saurait y avoir de passage des MCC à la CFVU sans consensus entre les différentes parties impliquées. Après un débat, il apparaît que plusieurs collègues comptent s'abstenir sur ce vote, et que plusieurs autres personnes, majoritaires, indiquent qu'elles vont voter

contre. Etant donné qu'un seul économiste (disposant d'une procuration) peut voter sur ces modifications de MCC, il n'apparaît pas pertinent de voter dans ces conditions.

Pour Jean BONNET, ce retrait de l'ordre du jour apparaît comme un déni de démocratie, car par 4 fois la démocratie a déjà été bafouée au sein du département d'économie et de gestion, en ne respectant pas les votes des différents conseils Ad Hoc. C'est extrêmement frustrant et démotivant pour les responsables de diplômes, le responsable du département et le directeur-adjoint. Il va demander de voter sur le retrait de l'ordre du jour des UE genre, par 3 fois, sans succès.

Après discussion collective, les autres membres du Conseil émettent des avis différents de ceux de Jean Bonnet. A l'exception de Jean Bonnet, un consensus se dégage pour ne pas voter sur l'UE genre.

Vote : Modification des MCC sauf pour les UE genre, unanimité.

4- Le contrat étudiant

La VP CFVU Hélène BOURAÏMA-LELONG a choisi l'UFR SEGGAT pour expérimenter la mise en place d'une plateforme numérique sur les mesures d'accompagnement de l'étudiant tout au long de son parcours afin d'améliorer le taux de réussite.

Les étudiants vont donc signer à travers cette plateforme un contrat étudiant (qui n'a pas de valeur juridique)

Prochain conseil d'UFR : mardi 21 novembre 2023

Le Conseil se termine vers 15h30.